

Procès-Verbal du Conseil d'Etablissement

12 décembre 2024

Déclaration de présence de Mme Carrillo.

- Excusé : M. Patrick Flot, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade, Juan Carlos Plaza, directeur de gestion, Barbara Cox, représentante de l'administration, Julie Wiener, représentante des Parents
- Quorum : atteint, la session est ouverte.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal précédent
2. Bilan pédagogique pour l'année 2024 dans l'enseignement primaire et secondaire
3. Bilan PPMS
4. Modification du règlement intérieur : interdiction des livraisons de nourriture à la pause déjeuner, plus de mention sur les bulletins
5. Préparation de l'année scolaire 2025
6. Questions diverses

Vote à l'unanimité en faveur de l'Ordre du Jour.

I. Procès verbal du 10 octobre 2024

Ajouter un point en question diverses : questions soulevées concernant les salles informatiques.

Approuvé à l'unanimité.

II. Bilan pédagogique pour l'année 2024 dans l'enseignement primaire et secondaire

Présentation et explication des différentes formations (stages) et missions AEFÉ pour le personnel de l'AEFE ; les activités, conférences et ateliers pour l'ensemble de la communauté du lycée Jean d'Alembert ; les projets éducatifs 2024 du primaire (associant des projets d'action de l'AEFE tels que le prix Curumim et le livre « Momo et Lolotte » et des projets locaux) ; les voyages et sorties pédagogiques 2024.

Il est suggéré de :

- Proposer davantage d'instances sur le Vivre Ensemble numérique et sur d'autres sujets importants pour les élèves et les familles.
- Reconduire l'Ecole des Parents l'année prochaine.

III. Bilan des PPMS

Les exercices sont réalisés selon les instructions de l'AEFE :

- 3 exercices par an : le premier où les enseignants sont informés de la date et de l'heure, le deuxième où seule la date est indiquée et le troisième sans indication.

- Sont transmis à l'AEFE : le compte-rendu de l'exercice avec les temps d'évacuation, les points positifs, les points à améliorer et les suggestions.

Dans l'établissement, le temps d'évacuation et la communication entre les chefs de zone sont satisfaisants.

Il est suggéré de régler les alarmes qui sont actuellement moins audibles, de ranger la cour de récréation afin d'éviter les obstacles, de faire en sorte que les enseignants du secondaire prennent en charge de leurs élèves une fois l'évacuation effectuée, ainsi que de vérifier que tous les personnels effectuent l'évacuation même si ce n'est qu'un exercice d'évacuation.

L'année prochaine, l'établissement travaillera avec la 8ème compagnie de pompiers qui participera aux prochains exercices d'évacuation pour faire une évaluation aider à améliorer certains points. Ils pourront également donner des indications en cas de feux de forêt (zone « Los Pinos ») qui nécessiteraient une évacuation en dehors de l'enceinte du lycée.

IV. Modification du Règlement intérieur

- Supprimer les mentions dans les bulletins : cela prend beaucoup de temps lors des Conseils de classe. Cette mesure est reportée à l'année prochaine.
- Interdiction des livraisons de repas à l'heure du déjeuner : cette mesure permettrait d'assurer la sécurité des aliments qui entrent dans l'établissement et d'encourager une alimentation saine pour les élèves. Cela nécessite une organisation différente de la part des familles : utilisation de la cantine qui offre une alternative saine à un prix intéressant ou amener son repas depuis le domicile. Cette mesure est plus simple pour les élèves jusqu'en 4^{ème} car ils n'ont pas le droit de sortir durant l'heure du déjeuner.

Cela devient plus compliquée pour les élèves à partir de la 3ème et pourrait entraîner une surcharge de travail pour les surveillants et les portiers. Il faut définir exactement quels types d'aliments ne sont pas autorisés à l'intérieur. Cette mesure est en attente afin de déterminer les aspects légaux.

V. Préparation de l'année scolaire 2025

- **Organisation**

Primaire

Toutes les classes du primaire sont composées de 19 à 21 élèves sauf en PS où il y a 13 à 14 élèves (pour faciliter l'apprentissage) et en CE1 où il y a 23 élèves par classe (il n'y a plus de capacité d'accueil pour ce niveau).

Un cours à double niveau GS/ CP sera mis en place en 2025 :

- Il sera composé de 9 élèves de GS et de 11 élèves de CP.
- Il sera situé dans une salle où il y a une sortie sur la cour maternelle et une sortie sur la cour élémentaire (ancienne salle FLE).
Les élèves de GS seront accueillis par l'ASEM et les élèves de CP par l'enseignant. L'ASEM ne s'occupera que des élèves de GS (routine et soutien pédagogique) sauf en cas d'urgence.
- Chaque groupe aura sa propre routine et les règles établies pour chaque niveau seront respectées (uniforme, charge académique, etc.). Les élèves seront en petits groupes :
 - CP : dès la fin de journée de classe des élèves de GS à 13h00.
 - GS : pendant les cours de sport, d'anglais et d'éducation musicale.
- L'enseignante qui prendra en charge cette classe a déjà une expérience en classe de double niveau : elle connaît la double charge pédagogique, l'organisation pour répondre aux besoins de chaque niveau, les programmes des deux groupes. Elle sera chargée d'assurer la transition symbolique de la maternelle à l'école primaire pour les élèves du CP.

Les représentants des parents qui ont eu leurs enfants dans un double niveau rapportent que cela a été une expérience positive pour leurs enfants. Il est important de communiquer avec les parents au sujet des camarades de classe, de l'enseignant et de l'organisation générale.

Secondaire

Ouverture d'une troisième classe de 2^{nde}.

- **Nouveautés:**

Option Langues et Cultures Etrangères (LCE) : il est proposé aux élèves entrant en 5^{ème} année l'année prochaine de suivre deux heures supplémentaires d'anglais en option. L'ouverture d'une classe européenne est envisagée à terme.

Actualisation du programme pour les élèves de la 2^{nde} à la Terminale : la charge académique pour les élèves de ces niveaux sera significativement réduite :

- Les matières PAES (sciences, histoire du Chili, mathématiques), les arts deviennent optionnels et ne seront pas notés.

- Option Mathématiques :

- Mathématiques élémentaires obligatoires pour les élèves de 1ère qui n'ont pas choisi l'option mathématiques.
- En Terminale, les étudiants ayant choisi l'option mathématiques peuvent choisir 2 options supplémentaires : mathématiques expertes (3h) et/ou mathématiques complémentaires (3h).

La charge académique est allégée de 5h en 1ère et de 7h en Terminale.

C'est un changement positif pour les étudiants étant donné que les matières de la PAES sont facultatives et sans notes.

VI. Questions diverses:

- Les réservations pour l'utilisation de la salle Jacques Lucas pour les différents événements de fin d'année se sont bien déroulées.
- Baisse significative du budget des classes Nature et Découverte : C'est la première année que le budget des voyages pédagogiques du cycle primaire est communiqué et les enseignants de CE2 et CM2 ont fait remarquer que ce budget ne leur permet pas de couvrir l'intégralité des deux séjours pédagogiques. Les années précédentes, les professeurs présentaient le projet qui était approuvé par le chef de cycle.

Les parents soulignent que ces instances sont très appréciées par les élèves et les parents pour les apprentissages qu'elles impliquent (Vivre ensemble, autonomie, ...).

Une réunion doit être organisée avec le directeur de la gestion.

- Les résultats du BAC de cette année, à ce jour, sont d'environ 90% de réussite avec un nombre important de mentions.

La réunion a été levée à 20h00.